

**DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 28 MARS 2022**

Le mercredi 23 mars 2022 : convocation du Conseil municipal pour le lundi 28 mars 2022 à 19h00 au Centre d'Animations de Rots.

1- Désignation d'un secrétaire de séance.

A- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2- Délibération : approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 14/03/2022.

3- Délibération : démission et remplacement d'un membre du C.C.A.S.

4- Délibération : modification des contrats de location des salles des fêtes.

B- BUDGET - FINANCES

5- Délibération : budget principal - approbation du Compte de gestion 2021, vote du Compte administratif 2021, affectation du résultat de l'année 2021 vers l'année 2022 et vote du budget primitif 2022.

6- Délibération : budget annexe nouveau quartier urbain – approbation du Compte de gestion 2021 et vote du Compte administratif 2021.

7- Délibération : budget annexe lotissement rue Saint-Germain - approbation du Compte de gestion 2021, vote du Compte administratif 2021, affectation du résultat de l'année 2021 vers l'année 2022 et vote du budget primitif 2022.

8- Délibération : vote des taux d'impôts directs pour l'année 2022.

9- Délibération : attribution des subventions aux associations pour l'année 2022.

10- Délibération : attribution des subventions aux Caisses des écoles.

C- ÉDUCATION JEUNESSE PETITE ENFANCE

11- Délibération : autorisation à Monsieur le Maire pour la signature de la nouvelle convention de prestation de service avec le S.E.E.J.

12- Délibération : autorisation à Monsieur le Maire pour la signature d'une Convention Territoriale Globale avec la C.A.F.

D- PROJETS STRUCTURANTS

13- Délibération : aménagement d'un Pumptrack à côté du Centre des Animations de Rots – approbation de l'Avant-Projet Définitif et autorisation à Monsieur le Maire à demander des subventions (Conseil départemental/Contrat de territoire et État / D.E.T.R.)

Questions diverses.

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 28 mars à 19h00, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), s'est réuni le Conseil municipal de la Commune de Rots.

Etaient présents : Mme BARROIS Coraline, M. Jacky BESNIER, Mme Laetitia BLIN, M. Michel BOURGUIGNON, Mme Aurore BRUAND, Mme Corinne BRUNETEAU-FALET, M. Ludovic BUON, Mme Véronique DELATROETTE, M. Alain DELHOMMEAU, Mme Stéphanie FAUTRAS, M. Alain FAVRE, M. Thibault GAUTIER, Mme Marie HERVIEU, Mme Brigitte LÉBOULANGER-SAUVALLE, Mme Marie-José LUCAS, Mme Dorothee PITOIS-BLESTEAU et M. Gérard VARLET.

Absents excusés : M. Paul DOUESNEL, M. Guillaume FORTIER, Mme Annie LAGARDE, M. Thomas PAULMIER, M. Pascal REIGNER et Mme Joelle SOREL.

Absents non excusés : aucun.

Pouvoirs : M. Paul DOUESNEL à Mme Marie-José LUCAS, M. Guillaume FORTIER à M. Ludovic BUON, Mme Annie LAGARDE à Mme Stéphanie FAUTRAS, M. Thomas PAULMIER à Mme Aurore BRUAND, M. Pascal REIGNER à M. Alain DELHOMMEAU et Mme Joelle SOREL à Mme Corinne BRUNETEAU-FALET.

A1- Désignation d'un secrétaire de séance.

M. Alain DELHOMMEAU est désigné comme secrétaire de séance.

A2- Délibération : approbation du procès-verbal du 28/03/2022.

Approbation du Conseil municipal à l'unanimité

A3- Délibération : démission et remplacement d'un membre du C.C.A.S.

Contexte : M. Paul DOUESNEL n'est plus disponible pour assister au conseil d'administration du C.C.A.S. mais n'a pas fait de demande officielle de démission.

Monsieur le Maire demande un courrier officiel et reporte le vote de ce point.

A4. Délibération : modification des contrats de location des salles des fêtes

Contexte : actuellement la Commune de Rots propose 6 salles à la location : Centre des Animations de Rots, Grange aux Dîmes de Rots, Salle des fêtes de Lasson, Préau du Centre d'animation de Lasson, Salle des fêtes de Secqueville-en-Bessin et Salle Maurice DODEMAN à côté de la mairie de Secqueville-en-Bessin.

Chaque salle avait son propre contrat de location. Un groupe de travail a proposé un contrat pour toutes les salles qui reprend les règlements de chaque salle.

Approbation du Conseil municipal à l'unanimité.

B5. Délibération : budget principal – approbation du Compte de gestion 2021, vote du Compte administratif 2021, affectation du résultat de l'année 2021 vers l'année 2022 et vote du budget primitif 2022.

1-) Approbation du Compte de gestion 2021

Approbation du Conseil municipal à l'unanimité.

2-) Vote du Compte administratif 2021

Monsieur le Maire sort de la salle.

Approbation du Conseil municipal à l'unanimité.

Retour de Monsieur le Maire.

3-) Affectation du résultat de l'année 2021 vers l'année 2022

Approbation du Conseil municipal à l'unanimité.

4-) Vote du budget primitif 2022

Approbation du Conseil municipal. 17 pour, 2 abstentions (Mme Coraline BARROIS et Mme Véronique DELATROETTE) et 4 contre (Mme Aurore BRUAND, M. Paul DOUESNEL, Mme Marie-José LUCAS et M. Thomas PAULMIER).

B6. Délibération : budget annexe nouveau quartier urbain – approbation du Compte de gestion 2021, vote du Compte administratif 2021.

1-) Approbation du Compte de gestion 2021

Approbation du Conseil municipal à l'unanimité.

2-) Vote du Compte administratif 2021

Monsieur le Maire sort de la salle.

Approbation du Conseil municipal à l'unanimité.

Retour de Monsieur le Maire.

B7. Délibération : budget annexe lotissement rue Saint-Germain – approbation du Compte de gestion 2021, vote du Compte administratif 2021, affectation du résultat de l'année 2021 vers l'année 2022 et vote du budget primitif 2022.

1-) Approbation du Compte de gestion 2021

Approbation du Conseil municipal à l'unanimité.

2-) Vote du Compte administratif 2021

Monsieur le Maire sort de la salle.

Approbation du Conseil municipal à l'unanimité.

Retour de Monsieur le Maire.

3-) Affectation du résultat de l'année 2021 vers l'année 2022

Approbation du Conseil municipal à l'unanimité.

4-) Vote du budget primitif 2022

Approbation du Conseil municipal à l'unanimité.

B8. Délibération : vote des taux d'impôts directs pour l'année 2022

Proposition : augmenter de 1.5 points le taux communal de la taxe foncière sur le bâti.

Approbation du Conseil municipal. 14 voix pour, 5 abstentions (Mme Coraline BARROIS, Mme Corinne BRUNETEAU-FALET, Mme Laetitia BLIN et Mme Véronique DELATROETTE) et 4 contre (Mme Aurore BRUAND, M. Paul DOUESNEL, Mme Marie-José LUCAS et M. Thomas PAULMIER).

B9. Délibération : attribution des subventions aux associations pour l'année 2022.

Voir tableau en annexe

Approbation du Conseil municipal. 22 voix pour, 1 abstention (Mme Coraline BARROIS).

B10. Délibération : attribution des subventions aux Caisses des écoles.

Proposition : Ecole maternelle : 2 001 € et Ecole primaire : 3 013 €

Approbation du Conseil municipal à l'unanimité.

C11. Délibération : autorisation à Monsieur le Maire pour la signature de la nouvelle convention de prestation de service avec le S.E.E.J.

Approbation du Conseil municipal à l'unanimité.

C12. Délibération : autorisation à Monsieur le Maire pour la signature d'une Convention Territoriale Globale avec la C.A.F.

Approbation du Conseil municipal à l'unanimité.

D13. Délibération : aménagement d'un Pumptrack à côté du Centre des Animations de Rots – Approbation de l'Avant-Projet Définitif et autorisation à Monsieur le Maire à demander des subventions (Contrat de territoire via le Conseil départemental et DETR via l'État).

Contexte : nouveau lieu d'implantation derrière le Centre des Animations de Rots.

Approbation du Conseil municipal.

14 voix pour, 7 contre et 2 abstentions

Questions diverses

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt-deux heures.